

INTRODUCTION

NOTES BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

François-Joseph Gossec est né le 17 janvier 1734 à Vergnies dans le Hainaut, en ce temps-là village français, aujourd'hui situé en Belgique. Fils d'un modeste paysan, il reçut son éducation musicale dans les maîtrises de Sainte-Aldegonde de Maubeuge où il apprit le violon, le clavecin et la composition avec Jean Vanderbelen, puis de la cathédrale Notre-Dame d'Anvers sous la direction d'André-Joseph Blavier.

En 1751, à l'âge de 17 ans, il se rend à Paris, où il est engagé comme violoniste dans l'orchestre du fermier général Le Riche de La Pouplinière. Dans cet orchestre, l'un des plus fameux laboratoires musicaux de l'époque, il rencontre Jean-Philippe Rameau et Johann Stamitz et il peut entendre toutes sortes de styles musicaux modernes, notamment les symphonies de l'École de Mannheim qui l'influencèrent durablement, mais aussi des instruments encore rares, importés d'Allemagne, comme les clarinettes, les cors et sans doute les trombones. En 1756, il prend la direction de l'orchestre jusqu'à la mort de La Pouplinière, en 1762.

Par la suite, après avoir été protégé par les princes de Conti et de Condé, il ajoute à sa carrière de compositeur celle d'administrateur d'institutions musicales parisiennes. En 1769, il fonde le Concert des amateurs où, le premier, il fait entendre au public parisien des symphonies de Haydn. De 1773 à 1777, il co-dirige le Concert Spirituel avec Pierre Gaviniès et Simon Le Duc, dont il renouvelle le répertoire en accordant plus de place à la musique italienne. En 1780, Antoine Dauvergne est nommé directeur de l'Académie de royale de musique, et Gossec sous-directeur. Cependant, la carrière de compositeur scénique de Gossec fut contrariée par celle, florissante, de Gluck; seul un ballet, *Mirza*, reçut les suffrages du public. En 1784, Gossec est nommé à la tête de l'École royale de chant, qui devient le Conservatoire de Musique en 1795.

Après 1789, Gossec devient l'un des musiciens officiels de la Révolution, pour laquelle il compose de nombreux chants et hymnes patriotiques, renouant ainsi avec les grandes fresques chorales qui lui avaient déjà valu le succès, sous la période précédente, avec son *Requiem* et son oratorio *La Nativité*. Outre le *Te deum pour la fête de la fédération* joué le 14 juillet 1790, l'*Hymne à la liberté* et le *Chant du 14 juillet* sur des paroles de Chénier, on lui doit la première orchestration de la *Marseillaise*.

Il devient membre de l'Institut en 1795 et chevalier de la Légion d'honneur en 1804.

Après la Révolution, Gossec ne composera plus, hormis la *Symphonie à 17 parties*¹ en 1809, une de ses œuvres les plus célèbres avec sa *Messe des morts*, et la *Dernière messe des vivants* en 1813.

La Messe des morts

En 1760, Gossec est un jeune compositeur, il dirige l'orchestre privé de La Pouplinière et a déjà publié deux *opus* de musique de chambre² et deux autres de symphonies³. Ses symphonies, dont l'une fut jouée au Concert Spirituel en 1757, lui ont apporté quelque notoriété auprès du public et l'ont placé à l'avant-garde du courant symphoniste. Cependant Gossec n'a pas encore produit d'œuvre vocale d'envergure qui pourrait lui ouvrir les portes d'une institution parisienne. Or la grande affaire à Paris est alors l'opéra, et son substitut sacré, le grand motet, affranchi de l'office religieux dans le cadre du Concert Spirituel.

La première exécution de la *Messe des morts* eut lieu en mai 1760 à l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques, comme le note Gossec sur la page de titre de son autographe. Les circonstances de sa composition restent obscures, et il paraît légitime de se demander si, à l'origine, l'œuvre de Gossec fut pensée pour un office religieux ou pour un concert.

Du point de vue liturgique, les compositeurs de la génération précédente comme Gilles, Campra ou Charpentier, mettaient en musique l'ensemble de l'ordinaire (*Kyrie, Sanctus, Benedictus, Agnus Dei*) et un certain nombre de pièces du propre (introït, graduel, prose ou séquence, trait, offertoire, élévation, communion). Or, Gossec ne retient de l'ordinaire que deux pièces, le *Sanctus*, incomplet (il manque le verset *Pleni sunt caeli et terra gloria tua, hosanna in excelsis*)⁴, et l'*Agnus Dei*. Les deux sont traitées avec simplicité et concision (*Sanctus*: 15 mesures; *Agnus Dei*: 33 mesures). Par contre, il compose trois sections du propre, sous forme de pièces à numéros, développées comme des grands motets: l'introït, la prose ou séquence, et la communion (en 1760 l'offertoire n'est pas encore écrit, et

1. Remaniement d'une symphonie antérieure.

2. *Sei sonate a due violini e basso...opera prima*, Paris, Le Clerc, [ca. 1755];
Six duos pour flûtes ou deux violons, opus II, [ca. 1753-1756].

3. *Sei sinfonie a più stromenti...opera terza*, Paris, [ca. 1756];
Sei sinfonie a più stromenti...opera IV, Paris, de La Chevardière, [1759].

4. De même, Gossec ne met pas en musique deux versets (*Liber scriptus proferetur* et *Judex ergo cum sedebit*) et le vers *Vocame cum benedictis* de la séquence *Dies iræ*, et *cum sanctis tuis in æternum quia pius es* dans la communion.

INTRODUCTION

BIOGRAPHICAL AND HISTORICAL NOTE

François-Joseph Gossec was born on 17 January 1734 in Vergnies (Hainaut province), a village that was French at the time and is now in Belgium. The son of a modest farmer, he received his musical education in the choir schools of Sainte-Aldegonde in Maubeuge, where he studied the violin, the harpsichord and composition with Jean Vanderbelen, and later of the cathedral of Our Lady in Antwerp, under the guidance of André-Joseph Blavier.

In 1751, aged seventeen, he left for Paris, where he was engaged as a violinist in the orchestra of the *fermier général* Le Riche de La Pouplinière. In this orchestra, one of the most famous musical laboratories of the time, he met Jean-Philippe Rameau and Johann Stamitz, and heard all sorts of modern musical styles, including the symphonies of the Mannheim School that were to have such a lasting influence on him, as well as instruments then still rare, imported from Germany, such as clarinets, horns and probably trombones. In 1756 he became the orchestra's director until La Pouplinière's death in 1762.

Later he came under the patronage of the Princes of Conti and Condé, and then added to his career as a composer that of administrator of several Parisian musical institutions. In 1769 he founded the Concert des Amateurs, where he was the first to introduce the Paris audiences to Haydn's symphonies. From 1773 to 1777 he co-directed the Concert Spirituel with Pierre Gaviniès and Simon Le Duc, renewing its repertoire by placing more emphasis on Italian music. In 1780 Antoine Dauvergne was appointed director of the Académie Royale de Musique while Gossec became assistant director. Nevertheless, Gossec's career as a composer for the stage was overshadowed by Gluck's success; only one ballet, *Mirza*, received public acclaim. In 1784 Gossec was appointed head of the École Royale de Chant, which became the Conservatoire de Musique in 1795.

After 1789 Gossec became one of the official musicians of the Revolution, for which he wrote numerous songs and patriotic hymns, returning to the large choral works that had earned him praise under the previous period, with his *Requiem* and his oratorio *La Nativité*. In addition to the *Te Deum pour la fête de la Fédération* performed on 14 July 1790, the *Hymne à la liberté* and the *Chant du 14 Juillet* with words by Chénier, he is the author of the first orchestration of the *Marseillaise*.

He became a member of the Institut in 1795 and chevalier of the Légion d'honneur in 1804.

After the Revolution, Gossec composed only the *Symphonie à 17 parties*¹ in 1809, one of his most famous works with his *Messe des morts*, and the *Dernière messe des vivants* in 1813.

The Mass for the Dead

In 1760, Gossec was a young composer who conducted the private orchestra of La Pouplinière and had already published two opuses of chamber music² and two others of symphonies.³ His symphonies, one of which was played at the Concert Spirituel in 1757, brought him into the public eye and placed him at the vanguard of symphonic composers. Nevertheless, Gossec had not yet produced a large-scale vocal work that could have opened the doors of a Parisian institution for him. The great fashion in Paris at the time was opera, and its sacred substitute, the *grand motet*, emancipated from religious services in the context of the Concert Spirituel.

The first performance of the *Messe des morts* was given in May 1760 at the Jacobins's Church in the Rue Saint-Jacques, as noted by Gossec on the title page of his autograph. The circumstances of its composition remain obscure, and one may indeed wonder whether Gossec's work was originally intended for a religious service or for a concert.

From a liturgical point of view, composers of the previous generation, such as Gilles, Campra or Charpentier, set the whole of the Ordinary (*Kyrie*, *Sanctus*, *Benedictus*, *Agnus Dei*) and a certain number of pieces from the Proper (introduction, gradual, prose or sequence, tract, offertory, elevation, communion). Gossec only retains two pieces of the Ordinary, the *Sanctus*, incomplete (the verse *Pleni sunt caeli et terra gloria tua, hosanna in excelsis* is omitted⁴), and the *Agnus Dei*. Both are treated simply and concisely (*Sanctus*: 15 bars; *Agnus Dei*: 33 bars). On the other hand, he sets three sections of the Proper as 'number pieces' developed into fully-fledged *grands motets*: the introduction, the prose or sequence, and the communion (the offertory was not yet written in 1760, nor, probably, was the elevation).

1. A reworking of an earlier symphony.

2. *Sei sonate a due violini e basso...opera prima*, Paris, Le Clerc, [c. 1755];
Six duos pour flûtes ou deux violons, opus II, [c. 1753-1756].

3. *Sei sinfonie a più stromenti...opera terza*, Paris, [c. 1756];
Sei sinfonie a più stromenti...opera IV, Paris, de La Chevardière, [1759].

4. Likewise, Gossec also omits two verses (*Liber scriptus proferetur* and *Judex ergo cum sedebit*), the line *Voca me cum benedictis* in the *Dies iræ* sequence, and *cum sanctis tuis in aeternum quia pius es* in the communion.

